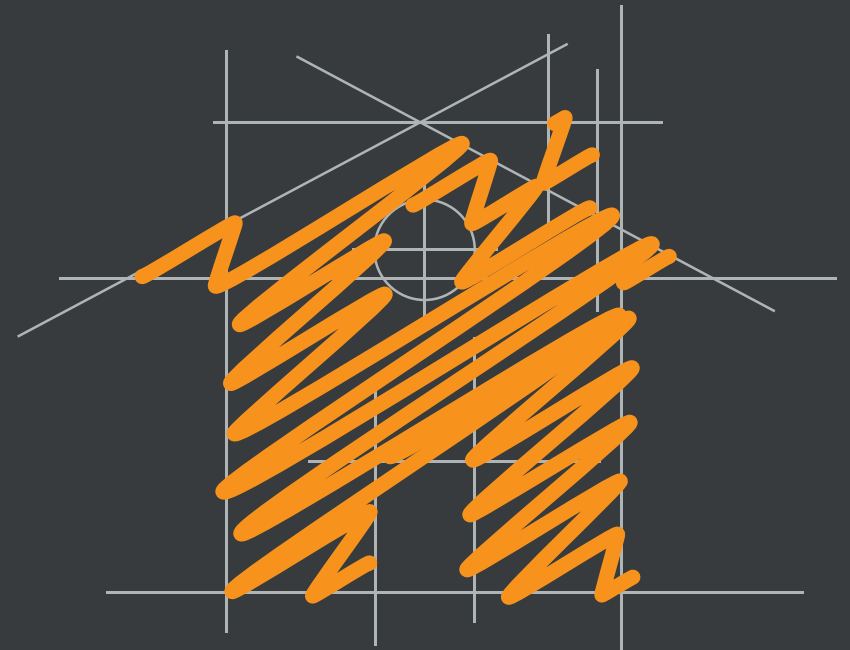


Le Département de la Loire
et ses partenaires
s'engagent
pour votre logement



DES AIDES FINANCIÈRES

POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT



PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

2019-2022

loire.fr    

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE
Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Etienne cedex 1
Tél. 04 77 48 42 42

Votre logement est en mauvais état.
Ancien, difficile à chauffer...
Il n'est pas toujours facile d'y vivre.



Votre logement doit évoluer et s'adapter car vous êtes
en situation de handicap ou vous avez des difficultés
à vous déplacer.

Pour vous aider dans vos projets, le Département de la Loire
et ses partenaires mettent en place un Programme d'intérêt général
pour l'amélioration de l'habitat privé.

QUELLES CONDITIONS ?

- Être propriétaire occupant
- Ne pas avoir commencé les travaux

Aide sous conditions de ressources, non cumulable ou compatible avec d'autres dispositifs de récupération de certificats d'économies d'énergie (Prime énergie, éco-prime, chaudière à 1 €...)

CONSEIL : Renseignez-vous toujours avant de commencer les travaux. Chaque cas est particulier et les aides sont accordées sous certaines conditions.



QUELS AVANTAGES ?

- Des aides financières pour réaliser vos projets.
- Un accompagnement personnalisé et gratuit par les professionnels qualifiés de Soliha Loire.



SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

POUR QUELS TRAVAUX ?

- Réduction des dépenses énergétiques (isolation, chauffage, ventilation...)
- Adaptation du logement à la perte d'autonomie (monte-escalier, barre d'appui, aménagement d'une pièce, salle de bain...)



CONSULTEZ EN LIGNE

et déposez directement votre demande sur
monprojet.anah.gouv.fr

Informations

MAISON DÉPARTEMENTALE
DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT
SAINT-ÉTIENNE ET MONTBRISON

Tél. 04 77 59 96 50

ROANNE

Tél. 04 77 78 39 94

Des permanences près de chez vous